

AJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-354 DU 07 JUIN 2008

Chargeant Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**,
Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale de
l'intérim du Président de la République pour
compter du 07 juin 2008.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale, est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour le KOWEÏT.

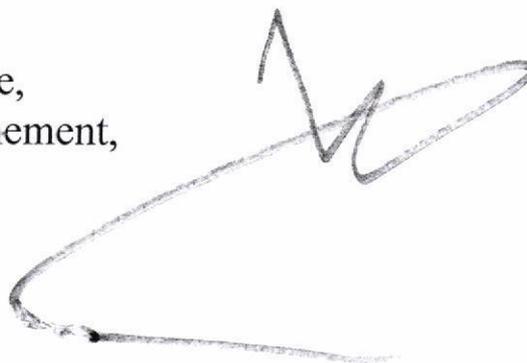
.../...

Article 2 : Il est délégué à Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**,
Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale durant cette période,
les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 7 juin 2008.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop that starts from the left, goes down, then up and right, forming a stylized 'B' or similar shape.

Dr. Boni YAYI.-

Ampliations : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ;
Ministères 26 ; SGG 4 ; DC/MIL 2 ; Départements 6 ; JO 1.